

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

DEKASYL MS 1 BLACK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs, produits d'étanchéité

Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|----------------------|--------------------------------|
| Société: | DINOL GmbH | |
| Rue: | Pyrmonter Strasse 76 | |
| Lieu: | D-32676 Luegde | |
| Téléphone: | + 49 (0) 5281 982980 | Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860 |
| E-mail: | msds@dinol.com | |
| Interlocuteur: | Labor | |
| Internet: | www.dinol.com | |
| Service responsable: | msds@dinol.com | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: centres antipoison et de toxicovigilance numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

EUH208 Contient triméthoxyvinylsilane, N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, N-(3(diméthoxyméthylsilyl)propyl)éthylènediamine, Dioctyltin acétylacétate. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 2 de 11

Composants pertinents

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|--|--------------|------------------|-------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane | | | 1 - < 2,5 % |
| | 220-449-8 | 014-049-00-0 | 01-2119513215-52 | |
| | Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1B; H226 H332 H317 | | | |
| 1760-24-3 | N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine | | | 0,1 - < 1 % |
| | 217-164-6 | | 01-2119970215-39 | |
| | Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H332 H318 H317 H335 | | | |
| 3069-29-2 | N-(3(diméthoxyméthylsilyl)propyl)éthylènediamine | | | < 1 % |
| | 221-336-6 | | 01-2119963926-21 | |
| | Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H302 H315 H318 H317 | | | |
| 54068-28-9 | Dioctyltin acétylacétate | | | < 1 % |
| | 483-270-6 | | 01-0000020199-67 | |
| | Skin Sens. 1, STOT SE 2; H317 H371 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|---|--|-------------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 2768-02-7 | 220-449-8 | triméthoxyvinylsilane | 1 - < 2,5 % |
| | par inhalation: CL50 = 16,8 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 3540 mg/kg; par voie orale: DL50 = 7120-7236 mg/kg | | |
| 1760-24-3 | 217-164-6 | N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine | 0,1 - < 1 % |
| | par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards) | | |
| 3069-29-2 | 221-336-6 | N-(3(diméthoxyméthylsilyl)propyl)éthylènediamine | < 1 % |
| | par voie orale: ATE = 500 mg/kg | | |
| 54068-28-9 | 483-270-6 | Dioctyltin acétylacétate | < 1 % |
| | Skin Sens. 1; H317: >= 5 - 100 | | |

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des mesures de premiers secours
Indications générales

Aucune mesures particulières ne sont exigées.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Appeler un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Aucune mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 3 de 11

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 4 de 11

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucune mesure particulière ne sont exigées.

Conseils pour le stockage en commun

Non indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: : 10 - < 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|----------|------------------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 471-34-1 | Calcium (carbonate de) | - | 10 | | VME (8 h) | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Désignation | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|-----------|---------------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| 471-34-1 | Calcium carbonate, precipitate | | | |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systemique | 10 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | systemique | 10 mg/m ³ |
| | Consommateur DNEL, à long terme | par voie orale | systemique | 6,1 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateur DNEL, aigu | par voie orale | systemique | 6,1 mg/kg p.c./jour |
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane | | | |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systemique | 27,6 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | dermique | systemique | 3,9 mg/kg p.c./jour |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 5 de 11

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | Valeur |
|---|--------------------------------|------------|
| Milieu environnemental | | |
| 471-34-1 | Calcium carbonate, precipitate | |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 100 mg/l |
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane | |
| Eau douce | | 0,33 mg/l |
| Eau de mer | | 0,033 mg/l |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 13 mg/l |
| Sol | | 0,04 mg/l |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (EN 166)

Protection des mains

Modèles de gants recommandés

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Épaisseur du matériau des gants : > 0,12 mm

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A/P2

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|-----------------|
| L'état physique: | Pâte |
| Couleur: | blanc |
| Odeur: | caractéristique |
| Seuil olfactif: | non déterminé |

Point de fusion/point de congélation:

 Testé selon la méthode
non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 6 de 11

| | |
|--|----------------------------------|
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | > 34 °C |
| Inflammabilité: | non déterminé |
| Limite inférieure d'explosivité: | non déterminé |
| Limite supérieure d'explosivité: | non déterminé |
| Point d'éclair: | > 60 °C |
| Température d'auto-inflammation: | non déterminé |
| Température de décomposition: | non applicable |
| pH-Valeur: | non déterminé |
| Viscosité cinématique: (à 20 °C) | > 21 mm ² /s |
| Hydrosolubilité: | non applicable |
| Solubilité dans d'autres solvants non déterminé | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé |
| Pression de vapeur: | non déterminé |
| Densité (à 20 °C): | 1,58 g/cm ³ DIN 51757 |
| Densité de vapeur relative: | non déterminé |
| Caractéristiques des particules: | non applicable |

9.2. Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique

 Dangers d'explosion
non déterminé

 Propriétés comburantes
non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Point de ramollissement: non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10.2. Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél contrôlé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 7 de 11

| | Dose | Espèce | Source |
|---------------------------|-------------|--------|--------|
| CL50, inhalation (vapeur) | 876,65 mg/l | | |

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| N° CAS | Substance | | | | |
|-----------|--|----------------------|--------|--------|----------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane | | | | |
| | orale | DL50 7120-7236 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 3540 mg/kg | Lapin | | OCDE 406 |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 16,8 mg/l | | | |
| | inhalation poussières/brouillard | ATE 1,5 mg/l | | | |
| 1760-24-3 | N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine | | | | |
| | inhalation vapeur | ATE 11 mg/l | | | |
| | inhalation poussières/brouillard | ATE 1,5 mg/l | | | |
| 3069-29-2 | N-(3(diméthoxyméthylsilyl)propyl)éthylènediamine | | | | |
| | orale | ATE 500 mg/kg | | | |

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient triméthoxyvinylsilane, N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, N-(3(diméthoxyméthylsilyl)propyl)éthylènediamine, Dioctyltin acetylacetonate. Peut produire une réaction allergique.

OCDE 406 Sensibilisation cutanée : non sensibilisant.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 8 de 11

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Code d'élimination des déchets - Produit

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 9 de 11

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 10 de 11

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 52, Inscription 75

| | |
|-------------------------------------|----------|
| Directive 2004/42/CE relative à COV | 2,40 % |
| dans les vernis et peintures: | 37,9 g/l |

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Respecter la législation nationale sur les produits chimiques

Législation nationale

| | |
|----------------------|---|
| Limitation d'emploi: | Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. |
|----------------------|---|

| | |
|------------------------------|--|
| Classe risque aquatique (D): | 1 - présente un faible danger pour l'eau |
|------------------------------|--|

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 8,16.

Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables, catégorie de danger 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
 Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B
 STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 2
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|------|--------------------------------------|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DEKASYL MS 1 BLACK

Révision: 06.02.2026

Code du produit: 1823

Page 11 de 11

| | |
|--------|--|
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H371 | Risque présumé d'effets graves pour les organes. |
| EUH208 | Contient triméthoxyvinylsilane, N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, N-(3(diméthoxyméthylsilyl)propyl)éthylènediamine, Dioctyltin acétylacétate. Peut produire une réaction allergique. |
| EUH210 | Fiche de données de sécurité disponible sur demande. |

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette fiche de données de sécurité contient uniquement des informations relatives à la sécurité et ne remplace pas les informations ou les spécifications du produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)